



## Des élus UDC et PLR voulaient que l'Etat devienne actionnaire majoritaire de Bluefactory. C'est raté

# La gouvernance à deux va demeurer

« NICOLAS MARADAN

**Fribourg** » Le Grand Conseil a écarté hier après-midi par 73 voix contre 25 (2 abstentions) un mandat demandant de revoir la gouvernance du quartier d'innovation Bluefactory. Actuellement, la société exploitante Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (BFF SA) est en effet détenue à parts égales par la ville et le canton de Fribourg.

Mais un groupe de députés issus des rangs de l'UDC et du PLR souhaitait que le Conseil d'Etat entreprenne des démarches afin que l'Etat obtienne la majorité du capital-actions. Le démocrate du centre Nicolas Kolly (Essert) souligne: «Le fait qu'il y ait une majorité de gauche au Conseil général de la ville de Fribourg et une majorité de droite au Grand Conseil fait que les orientations données et souhaitées pour le développement de Bluefactory ne sont pas les mêmes. Prétendre le contraire, comme le fait le Conseil d'Etat, relève soit de l'incompétence, soit de la naïveté.»

### Le référendum de 2021

Mais le socialiste Elias Moussa (Fribourg) rétorque: «Ce mandat vend une idée très alléchante, celle de faire s'évaporer tous les problèmes en lien avec Bluefactory. Mais nous ne nous laissons pas bernier.» Le centriste Bruno Boschung (Wünnewil) va dans le même sens. Il insiste: «Quelle serait la valeur ajoutée pour le canton s'il devenait actionnaire majoritaire? C'est la question que nous devons nous poser. Les mandataires ne donnent pas de réponse claire, si ce n'est qu'ils sont d'avis que tout irait mieux si l'Etat pouvait décider seul du développement de

Bluefactory. Mais changer la gouvernance ne serait pas judicieux.»



**«Le mandat proposé se heurte à plusieurs réalités»** Olivier Curty

Pour bien comprendre ce débat, il faut remonter au 13 juin 2021. Ce jour-là, la population fribourgeoise acceptait à une très courte majorité (50,5% des votants) la recapitalisation de Bluefactory. L'objectif était alors d'injecter 50 millions de francs supplémentaires, à savoir un apport de nouveaux fonds à hauteur de 40 millions et une conversion d'anciens prêts, pour 10 millions, en capital-actions. La ville et le canton de Fribourg devaient chacun payer la moitié de la facture, soit 25 millions de francs.

Mais le paiement de la part cantonale a été combattu par le biais d'un référendum parlementaire financier porté par l'UDC et une partie du PLR. De justesse, le peuple a tout de même validé la recapitalisation. Mais, à peine le résultat du vote connu, les référendaires promettaient de revenir à la charge au Grand Conseil pour revoir le fonc-

tionnement du quartier d'innovation, et tout particulièrement sa gouvernance.

De son côté, le conseiller d'Etat Olivier Curty relève: «Le mandat proposé se heurte à plusieurs réalités. Tout d'abord, il est difficilement concevable de développer un site d'une telle ampleur en plein centre-ville sans que la ville ne soit intégrée dans le processus décisionnel pour accompagner la zone dans sa dimension de lieu de vie et de culture. Ensuite, il se trouve que la collaboration entre les deux actionnaires fonctionne extrêmement bien, chacun offrant des apports complémentaires.»

### Pas à l'ordre du jour

Le gouvernement dit aussi avoir déjà sollicité une détermination de la part de la ville de Fribourg. Celle-ci a fait part de sa position en date du 24 février 2022. Et pour elle, la vente des actions de BFF SA n'est pas à l'ordre du jour. «Il faut être deux pour conclure un acte de vente. Et manifestement, les conditions ne sont pas remplies», constate la libérale-radical Nadine Gobet (Bulle), insistant également sur l'importance de respecter l'autonomie communale de la capitale.

Malgré la discussion d'hier, le dossier n'est peut-être pas encore clos. En effet, le Grand Conseil pourrait être amené à se prononcer prochainement sur un crédit additionnel pour la construction du bâtiment du Smart Living Lab, situé sur le site de Bluefactory, et cela pour cause de renchérissement. Un débat qui promet de nouvelles passes d'armes. »

# LA LIBERTÉ

La Liberté  
1700 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch/

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 37'153  
Parution: 6x/semaine



Page: 10  
Surface: 84'274 mm<sup>2</sup>



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

Ordre: 1088138      Référence: 85466883  
N° de thème: 999.080      Coupure Page: 2/2

**Des députés UDC et PLR souhaitent  
que le Conseil d'Etat entreprenne des  
démarches afin d'obtenir la majorité  
du capital-actions de Bluefactory.**

Alain Wicht-archives

